



ICAN 2017
NOBEL
PEACE
PRIZE
FRANCE

ICAN - France
187, montée de Choulans, 69005 Lyon
coordination@icanfrance.org
Tél : +33 (0)4 78 36 93 03
icanfrance.org

APPEL DES VILLES

Les armes nucléaires représentent une menace inacceptable pour les populations à travers le monde. C'est pour cette raison que le 7 juillet 2017 aux Nations unies, 122 Etats ont voté en faveur de l'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Tous les gouvernements sont à présent invités à signer et ratifier cet accord mondial crucial qui interdit l'utilisation, la production, le stockage, la menace d'emploi des armes nucléaires et ouvre la voie à leur élimination totale. En souscrivant à cet appel promu par ICAN, les villes peuvent faire entendre leur voix pour aider à créer un mouvement de soutien envers le Traité.



NOBEL
PEACE
PRIZE
2017

APPEL DES VILLES DE ICAN

Un appel mondial des villes en faveur du Traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires

« Notre ville est profondément préoccupée par la lourde menace que les armes nucléaires posent aux communautés à travers le monde. Nous sommes fermement convaincus que nos habitants ont le droit de vivre dans un monde libre de cette menace. Toute utilisation, délibérée ou accidentelle, d'arme nucléaire aurait des conséquences catastrophiques durables et à grande échelle pour la population et pour l'environnement. Par conséquent, nous soutenons le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et appelons notre gouvernement à y adhérer. »

Adhésion de la ville

de Fontvieu

le *14 Mars 2017*

le Maire
Jean-Claude Girardin



Comment adhérer à l'Appel : Renvoyez nous par courrier (e-mail ou postal) cet Appel signé par le/la Maire ou une autorité administrative de la ville :

- Adresse : ICAN France, 187 Montée de Choulans, 69005 Lyon, France
- E-mail : coordination@icanfrance.org

Si vous souhaitez nous faire parvenir une photo de la signature du document, nous pourrions l'utiliser à travers nos outils de communications.

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

== : : == : : == : : ==

SEANCE DU 02 MARS 2021



Le deux mars deux mille vingt et un, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de FONTVIEILLE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Gérard GARNIER, Maire.

Etaient présents :

M. Gérard GARNIER, M. Michel GALLE, M. René NOUAILHAT, M. Guy ARNAUD, M. Gérard MARTIN, Mme Mireille PRAT, Mme Fabienne KRAEMER, M. Laurent SAUTECOEUR, M. Olivier MARSEILLE, M. Stéphan, CATHALA, Mme Laure PERUCHON, Mme Sandrine ROUMANILLE, Mme Maria DUBOS, Mme Mimouna ROUABAH, Mme Marie-France ARNAUD, Mme Anne GAZEAU-SECRET, Mme Anne POMERY, Jacques ARNOUX, Marion BISCIONE, Elodie BRUNEL, Benoît HERTZ, Sylvette SCIFO-ANTON.

Procuration de Pierre LEMAITRE à René NOUAILHAT

De Jean-Michel CALANDIN à Laurent SAUTECOEUR

De Pierre GAUTHIER à Michel GALLE

Excusés : Mme Annick MOUSSET.

24/03/2021 : Armes nucléaires : motion de principe

Monsieur le Maire, rapporteur relaie l'appel lancé par ICAN (international campaign to abolish nuclear weapons) prix Nobel de la paix 2017 en faveur du traité des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires. M. le Maire indique qu'en suivant cet appel, les villes du monde entier peuvent faire entendre leur voix pour créer un mouvement de soutien envers ce Traité.

Il est donc proposé au conseil municipal de se prononcer sur la motion de principe suivante et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette motion au nom du conseil municipal.

Notre ville est profondément préoccupée par la lourde menace que les armes nucléaires posent aux communautés à travers le monde. Nous sommes fermement convaincus que nos habitants ont le droit de vivre dans un monde libre de cette menace. Toute utilisation, délibérée ou accidentelle, d'arme nucléaire aurait des conséquences catastrophiques durables et à grande échelle sur la population et pour l'environnement. Par conséquent nous soutenons le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et appelons notre gouvernement à y adhérer.

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité, Mme Gazeau Secret s'abstenant, la motion de principe sur les armes nucléaires.

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits

Au registre suivent les signatures

Pour extrait conforme

Le Maire

Gérard GARNIER

